

AUBAGNE 2008-2014

6 engagements, 20 décisions,
268 propositions pour

UN PROJET MUNICIPAL AMBITIEUX

Où en sommes-nous ?

À ce jour sont réalisés
ou en cours de réalisation :

6 engagements sur 6

8 décisions sur 20

160 propositions sur 268

ce qui est **surligné en jaune**
est réalisé ou en cours de réalisation

LES 17 ATELIERS AU TRAVAIL

ATELIER TRAMWAY

ATELIER VOIE DE VALDONNE

ATELIER COMPLEXE SPORTIF

ATELIER EQUIPEMENT À VOCATION FESTIVE, TOURISTIQUE ET CITOYENNE

ATELIER LES GARGUES

ATELIER ROUSSELOT

ATELIER HABITAT D'URGENCE FEMMES

ATELIER MAISON DE QUARTIER CENTRE VILLE

ATELIER PÔLE ARTISTIQUE ET CULTUREL

ATELIER PÔLE ARGILE

ATELIER BUREAU DES TEMPS

ATELIER ESPACE CENTRAL JEUNES

ATELIER EPICERIE SOCIALE

ATELIER LIEU DE MÉMOIRE PATRIMONIALE

ATELIER CENTRE DE SÉJOUR TOURISTIQUE

ATELIER SIGNALÉTIQUE ET ENTRÉE DE VILLE

ATELIER LIEUX DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LES 6 ENGAGEMENTS :

- **Oui à une ville de convivialité, d'échange et de respect**
- **Oui à la solidarité, à la justice sociale et aux services publics**
- **Oui au défi de vivre et travailler à Aubagne**
- **Oui au bien vivre par le développement durable**
- **Oui à une gestion citoyenne toujours mieux partagée**
- **Oui au Pays d'Aubagne, non à l'annexion par Marseille**

Création de 5 commissions municipales sur les thèmes concernés qui travaillent à la mise en œuvre des engagements depuis avril 2008.

LES 20 DÉCISIONS QUI ENGAGENT L'AVENIR :

- Le tramway du Charrel aux Paluds, via le centre ville, s'articulera avec la réouverture de la voie de Valdonne.
- **Pour les moins de 3 ans : création de 140 places d'accueil.**
- Un nouveau parking au pôle d'échange. Gratuit pour les abonnés des transports publics, il accueillera la 3^e voie ferrée Marseille - Aubagne en 2012.
- **Un pôle universitaire à la Morochita.** Il s'ajoutera à la construction de logements étudiants.
- Un nouveau complexe sportif pour les Aubagnais.
- Une nouvelle salle des fêtes à l'île des Marronniers. Elle s'inscrira comme un nouvel équipement à vocation festive, touristique et citoyenne.
- Un "cantou partagé" pour les malades d'Alzheimer. Il offrira 50 places d'accueil et 80 logements en accompagnement des familles.
- **1200 logements en locatif social et en accession sociale à la propriété,** aux Gargues, sur l'ancien site Rousselot (la Tourtelle) et en **zone urbaine.**
- **Un hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violence.**
- 1500 créations d'emplois. Grâce à l'extension du site d'activité des Paluds, à la création d'un parc tertiaire paysager à Camp Major, à l'aménagement des Gargues et de l'ancien site Rousselot.
- **Une maison de quartier en centre ville.**
- **La gratuité des transports. Elle s'appliquera sur tout le réseau des bus de l'Agglo.**
- Doublement des agents de prévention et sécurité.
- Protection et revégétalisation du Garlaban par le réaménagement du paysage dans le respect de ses essences et de son identité (rénovation des restanques, utilisation du compost...).
- Un pôle culturel et artistique pour Aubagne. Mais aussi l'extension de la médiathèque et la création d'une université des savoirs populaires.
- Un cinéma multiplex. Il sera associé au développement de salles de cinéma d'art et d'essai en centre ville.
- Rénovation des cours Barthélemy, Foch et Beaumont. Ainsi que la place des Quinze, l'esplanade de Gaulle et le centre ancien.
- **La cité de l'argile au marché de gros.** Ce nouveau pôle de développement économique et culturel de la filière sera accompagné par l'ouverture d'un musée du santon aux Pénitents Gris et la création d'un musée des arts de la terre aux Pénitents Blancs.
- Une ville de l'ère du numérique. Elle permettra l'accès gratuit à Internet pour tous et la mise en place d'un "espace numérique citoyen" pour simplifier les démarches administratives par Internet.
- **Pas d'augmentation d'impôt au delà de l'inflation, pendant 6 ans.**

L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Ce que nous proposons pour le commerce et l'artisanat

- **Renforcement de l'accompagnement technique et du soutien aux commerçants de proximité.**
- Renforcement du soutien aux associations de commerçants (notamment au niveau des subventions).
- Création d'un "Village des Artisans" dans la vieille ville.
- Acquisition des baux commerciaux pour maintenir une vraie activité commerciale en centre ville et analyse foncière des locaux occupés/vacants.
- **Renforcement des partenariats entre commerçants sédentaires et non sédentaires.**
- **Développement des marchés provençaux.**

Ce que nous proposons pour les entreprises

- **L'extension et la requalification de la zone industrielle des Paluds.**
- **La réalisation d'un parc tertiaire paysager dans le quartier Camp Major et d'un pôle commercial et urbain autour d'un grand équipement public au lieu-dit Les Gargues.**
- Une politique de veille foncière afin d'anticiper l'accueil de nouvelles entreprises.
- La mise en place d'un processus d'intervention sur les baux de location en ZI afin de freiner la dérive commerciale.
- **Le développement des circuits courts (clients/fournisseurs), et des coopérations interentreprises.**
- Une incitation et un accompagnement des démarches développement durable engagées par les entreprises ou leurs groupements.
- Le soutien à l'adaptation des entreprises aux mutations économiques.
- La réorganisation de l'aide à la création des TPE.
- **Amplifier l'action locale en faveur de l'économie sociale et solidaire.**
- **Le renouvellement du salon du commerce équitable.**
- **Le renforcement du soutien aux associations professionnelles d'industriels et artisans et l'aide à la création d'une association des industriels sur ZI de St Mitre.**

Ce que nous proposons pour l'emploi et à la formation

- **La création d'un pôle d'accueil et d'orientation destiné à favoriser un meilleur accès à l'emploi et à la formation des Aubagnais et la mise en valeur de la Mission Locale.**
- L'appel à une société d'insertion pour la construction et le fonctionnement d'une unité de tri-compostage.
- **Le développement des entreprises et des chantiers d'insertion.**
- La mise en place d'un dispositif d'accompagnement à l'emploi pour les publics adultes.
- La création de nouvelles filières BTS.
- La mise en place d'une formation dans le domaine du tourisme.
- La création d'une bourse à l'emploi et d'un salon de la formation.

L'AGRICULTURE

Ce que nous proposons

- **Une nouvelle charte agricole qui donnera une nouvelle dimension à la démarche engagée à Aubagne autour d'une agriculture durable.**
- **Le recensement des friches agricoles et la mise en place d'un dispositif en direction des propriétaires pour leur remise en culture.**
- **Le développement des projets de coopération décentralisée.**
- Le développement de la filière agritourisme.
- **L'expérimentation de l'utilisation agricole de compost ménager dans le cadre du projet de centre de tri-compostage.**
- **Le développement des "échanges solidaires", pour favoriser l'accès des produits AMAP, ou autres associations, aux personnes de faibles ressources et aux personnes seules.**
- **Une plus grande visibilité en direction des visiteurs d'Aubagne (signalisation avec panneaux) du réseau AMAP, des Jardins du Pays d'Aubagne et du "carré producteurs" sur le marché.**
- Le développement de l'agriculture bio.
- La mise en place de jardins populaires.
- La sensibilisation des jeunes aux métiers agricoles et à leurs enjeux humains et écologiques, en développant notamment les partenariats agriculteurs/école.
- Organisation annuelle d'un mini "Terroir 13".
- Travail sur la transmission des exploitations.
- **Renouvellement du soutien à l'association des arrosants de la plaine agricole.**

LES TRANSPORTS

Ce que nous proposons

- **La réalisation de la 3e voie SNCF entre le Pôle d'Echange et la gare Saint-Charles et le refus du tracé LGV prévu par le maire de Marseille.**
- La réouverture de la voie de Valdonne au transport public en site propre.
- **Une action municipale pour la création d'un syndicat mixte des transports sur l'Aire Métropolitaine Marseillaise et pour l'émergence d'un titre unique de transport.**
- **La sensibilisation des entreprises pour engager un Plan de Déplacement de Zone aux Paluds.**
- **Le soutien à l'association Voiture&Co qui doit offrir une plus grande autonomie de déplacement au public en difficulté sociale et/ou professionnelle.**
- **L'élaboration d'un schéma directeur d'accessibilité pour les personnes handicapées du réseau de transports publics, la mise en accessibilité des services de transport (véhicules, arrêts, cheminements) ou la mise en place de services de substitution.**
- L'encouragement au covoiturage.
- **La mise en place d'un système de "prêt de vélo".**
- La création d'un pôle d'échange à l'Est d'Aubagne, en lien avec Le conseil Général et la navette.
- L'action auprès de l'Etat pour la mise en place d'un site propre transport sur l'autoroute Est. L'action auprès d'Escota pour obtenir la gratuité de l'autoroute vers Aix et La Ciotat.
- L'étude des besoins de transports le dimanche.

LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Ce que nous proposons

- Le développement de zones à 30 km/h dans le centre ville.
- La gestion par Disques Bleus des stationnements minute et aires de livraison.
- L'aménagement de parc relais pour le stationnement.
- La mise en place d'un schéma directeur des cheminements piétons.
- Engager une piétonisation plus large du centre ville.
- **La mise en place de Plans de Déplacements Scolaires et la poursuite des opérations "Marchons vers l'école".**
- **La poursuite des aménagements de voiries pour les personnes à mobilité réduite.**
- La mise en place d'un plan de prévention "risques routiers".
- **La poursuite des actions sécurité routières.**
- Un nouveau plan de jalonnement (signalétique des équipements publics et privés).
- Le réaménagement du chemin de Ruissatel.

LE TOURISME

Ce que nous proposons

- La mise en oeuvre de la deuxième phase de travaux d'aménagement sur le domaine de la Font de Mai.
- **L'augmentation de l'offre d'hébergement local (hôtels, gîtes et éco-gîtes).**
- La création d'un centre de vacances avec le comité central des actions sociales d'Electricité de France.
- La création d'un centre international de séjour en direction des jeunes.
- La création d'un équipement d'hébergement de plein air (camping) à l'échelle de la ville ou de l'agglomération.
- **La mise en oeuvre d'un nouveau dispositif promotionnel du territoire, afin de capter la nouvelle clientèle des croisiéristes en escale à Marseille.**
- Un partenariat avec l'aéroport Marseille Provence.
- **L'adhésion, par l'intermédiaire de la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, au Bureau international du tourisme social et au réseau des autorités locales et régionales du tourisme social et solidaire.**
- **La mise en place de nouveaux produits d'appel (cyclotourisme, randonnée équestre, visite nocturne de la ville).**
- **La mise en place d'un petit train découverte" en période estivale.**
- La création d'un événement festif autour des métiers disparus, dans l'esprit du centenaire de Marcel Pagnol, avec participation costumée de la population.
- **Durant l'été, l'organisation de "nocturnes" en centre ville autour de Pagnol et du bien vivre en Provence.**
- **La valorisation des randonnées théâtrales.**
- **De nouvelles réponses partenariales concernant le droit aux vacances pour le plus grand nombre (particulièrement les enfants, les familles, les seniors).**
- La localisation d'un lieu de patrimoine concernant les archives de la ville, les activités patrimoniales des associations, véritable lieu de mémoire d'Aubagne.

L'ENVIRONNEMENT

Ce que nous proposons

- La création d'un espace vert sur l'îlot des Berges aux Défensions.
- Une meilleure accessibilité au massif du Garlaban et la candidature de l'agglomération comme pilote et coordonnateur du dispositif Natura 2000.
- **Le renforcement de la prévention contre les incendies de forêts, menée par le PIDAF, l'encouragement au débroussaillage et une gestion des forêts publiques et privées en lien avec l'émergence d'une filière bois locale.**
- **La mise en place du dispositif "Arbre dans la ville".**
- Une action de préservation de la biodiversité des espaces naturels et le développement de l'éducation environnementale.
- La mise en place d'un contrat de rivière sur l'Huveaune à l'échelle du bassin.
- Le développement des modes d'assainissement plus écologiques (filtration par roseaux).
- **Le développement du Plan Propreté Proximité.**
- La mise en place de conteneurs papiers à la sortie de chaque école.
- **La poursuite de l'intégration des conteneurs tri-sélectif dans l'aménagement des espaces urbains.**
- Des dispositifs de tri-sélectif dans toutes les nouvelles constructions collectives.
- Réflexion sur l'environnement urbain aux abords des cités et résidences.
- **La promotion des écomposteurs.**

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce que nous proposons

- Un Plan Local Energie Environnement qui mettra en place un programme d'actions dans les domaines de l'énergie, des déplacements et des déchets.
- **La poursuite de l'élaboration de l'agenda 21 du pays d'Aubagne et de l'Etoile.**
- **La création d'un observatoire global de la démarche développement durable (qualité de l'air, émissions de CO2...)**
- La création d'une usine de tri-compostage avec un objectif de valorisation de 50% des déchets et la poursuite de la concertation engagée avec les habitants sur la gestion des déchets et la future usine de tri-compostage.
- Des actions de réduction des déchets à la source (sensibilisation aux sur-emballages, expérimentation de compostage mutualisé au niveau des résidences), sensibilisation au compostage individuel.
- La recherche de nouvelles filières de valorisation.
- **L'amélioration de la qualité environnementale et énergétique des bâtiments au niveau des constructions neuves et des opérations de réhabilitation.**
- **Le développement des énergies renouvelables : aide au solaire,** et développement de la filière bois.
- La mise en place d'une politique d'achats publics intégrant des critères développement durable.
- Le développement d'un site de covoiturage à l'échelle de la zone d'activité des Paluds.
- La création de recycleries-ressourceries permettant de donner une nouvelle vie aux objets déposés en déchèterie.
- La multiplication des points d'apport volontaire et l'amélioration de la déchetterie de Saint-Mitre.
- **L'optimisation des tournées de collecte, la suppression des points noirs, le renouvellement du parc de conteneurs.**
- **La mise en place d'un Plan Climat et d'un centre de ressources sur l'éco-construction.**
- La création d'un centre municipal de conseils et plantations (pour jardins privés) d'espèces méditerranéennes, fleurs ou arbustes qui ne demandent pas beaucoup d'arrosage et résistent à la sécheresse.
- Une université populaire du développement durable.
- **Être acteur d'un projet européen sur le changement climatique avec d'autres territoires européens.**
- **Faire grandir et partager la conscience des biens communs de l'Humanité qui doivent rester en gestion publique (exemple l'eau).**

LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Ce que nous proposons

- **La défense de tous les services publics présents sur Aubagne par :**
- **Une meilleure information sur les enjeux et une participation aux actions conduites dans le cadre des réseaux nationaux et internationaux, pour contribuer au développement et au maintien de tous les services publics à Aubagne.**
- La mise en place d'un Observatoire local des services publics.
- Une action de sensibilisation contre l'Accord Général sur le Commerce des Services.
- **Le soutien apporté aux Aubagnais dans la prise en compte de leurs besoins auprès de toutes les administrations et services publics.**

Le développement du Service Public Communal par :

- **Le maintien du niveau de compétence et de professionnalisme des agents (formation, recrutement,...)**
- **Les moyens matériels mobilisés pour accroître l'efficacité des services.**
- L'exemplarité dans le respect de la parité.
- **La démarche participative.**
- La mise en place d'un "bureau des temps".

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'URBANISME

Ce que nous proposons

- Un pôle de développement indépendant de Marseille, qui porte un projet original (solidarités, équilibre, démocratie participative, développement durable, dynamisme économique, ouverture...) pour contribuer efficacement au rayonnement de la métropole marseillaise dans l'espace européen et méditerranéen.
- La poursuite d'une croissance maîtrisée (actuellement 43 500 habitants et une croissance annuelle limitée à 0,3%) pour conserver à Aubagne ses qualités de ville moyenne conviviale et équilibrée.
- Un nouveau PLU, élément d'intervention et d'innovation, permettant le maintien de 60% du territoire inconstructible.
- Une nouvelle étape permettant de réinventer la rénovation du centre ancien, comprenant celle des espaces publics et la requalification des entrées de ville.
- Le confortement des hameaux et des liaisons avec le centre ville.
- Une politique foncière volontariste, fondée sur l'intérêt général et en capacité d'éviter les dérives spéculatives, dans le contexte d'une pression immobilière particulièrement forte.
- Un mode d'organisation urbaine qui favorise la mixité sociale, les échanges, le développement du tissu associatif, l'accès aux services publics et qui resserre le tissu urbain sur des secteurs proches des équipements et des axes de transport collectif.
- Le refus de l'étalement pavillonnaire.
- L'élaboration, en concertation avec la population et différents acteurs du territoire, du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) pour le territoire communautaire.
- L'accentuation du travail de proximité dans les quartiers fragilisés par la crise sociale.
- La reconquête des espaces délaissés (Rousselot, RN8, avenue des Goums...).
- Un schéma d'accessibilité de la ville.
- L'ouverture d'ateliers urbains dans les quartiers.

L'ENFANCE, LA PETITE ENFANCE ET LA FAMILLE

Ce que nous proposons

- La prise en compte de la semaine de 4 jours, dans l'organisation des temps scolaires, des temps de l'enfant et des temps de la ville.
- L'aménagement du centre aéré des Espillières en espace de projets avec et pour l'enfance (droit aux loisirs éducatifs).
- La création de 2 CLEA supplémentaires (10 contre 8 aujourd'hui).
- Le développement et l'aménagement d'aires de jeux dans la ville et de terrains d'aventure.
- La création d'une crèche dans la ZI des Paluds.
- En 2014, 50% de produits bio, commerce équitable et circuits courts dans la restauration collective.
- L'ouverture du domaine municipal de St-Vincent les Forts en période hivernale (classe de neige).
- La promotion de la convention internationale des droits de l'enfant.
- La création d'un espace municipal, spécifiquement destiné à l'émergence de projets imaginés par les enfants.

LA JEUNESSE

Ce que nous proposons

- Un nouveau service municipal spécialement consacré à la jeunesse. Complémentaire du Point Information Jeunes, sa mission sera de coordonner l'action des services municipaux et des associations concernées par les questions de la jeunesse dans le domaine de l'éducation et de la formation, de l'emploi, du logement, de la santé, du sport des loisirs et de la culture.
- L'ouverture d'un espace central pour les jeunes, regroupant divers équipements.
- Une manifestation annuelle spécialement consacrée à la jeunesse et la pérennisation des rendez-vous nocturnes.
- Un engagement accru de la Ville pour favoriser l'autonomie, la mobilité et l'insertion professionnelle des jeunes.
- La création d'un lieu ressources sur l'aide au montage des projets (nationaux et internationaux).

L'ÉDUCATION

Ce que nous proposons

- Le développement des actions engagées sous le label "Ville éducatrice".
- Le maintien de la carte scolaire (sectorisation) à Aubagne, élément premier du droit à la réussite pour tous et du vivre ensemble.
- Une vigilance active pour faire respecter le planning de réalisation du lycée de La Bouilladisse, complémentaire de l'ouverture à Aubagne d'un nouveau collège à la rentrée 2010, pour régler la situation de sureffectif au lycée Joliot-Curie.
- La défense et la promotion de l'école maternelle à la française.
- Faire d'Aubagne une ville référence pour l'intégration des enfants porteurs de handicaps, de la crèche au CM2 et dans les structures municipales
- Le développement de l'entraide scolaire en direction des collégiens.
- Une nouvelle étape du plan multimédia dans les écoles
- Le développement de classes de découvertes (ex : classe du goût).
- Le renforcement de l'action pour la prise en compte des enfants allergiques (projets d'accueil individualisés).
- Une éducation des élèves aux enjeux écologiques dans les écoles, collèges et lycées par le tri de leurs déchets.
- La création d'une nouvelle classe à l'école de La Pérussonne, pour compenser la suppression des préfabriqués.

LE SPORT

Ce que nous proposons

- De nouveaux équipements : dojo, boulodrome couvert, terrain de beach.
- La réalisation d'un deuxième terrain synthétique, avec vestiaires et tribunes, à Mésonès ou au Charrel.
- La réfection de la piste d'athlétisme au stade de Lattre.
- Un parcours acrobranche au parc de la Coueste.
- L'ouverture d'une base de loisirs, avec accueil des classes vertes.
- Un centre d'accueil et d'hébergement pour les sportifs.
- L'aménagement du terrain extérieur à l'Oasis du Charrel.
- La rénovation des gymnases.
- L'aménagement des installations pour accueillir les sportifs handicapés.
- Le renforcement du sport de proximité et la création d'un Centre d'Initiatives Sportives sur le périscolaire.
- Priorité aux contrats d'objectifs à objectifs sociaux.
- Le développement des actions de médecine préventive sportive.
- L'engagement d'Aubagne pour concourir au titre national du Trophée de "la Ville la plus sportive" organisé par le journal l'Equipe.

LES SENIORS

Ce que nous proposons

- L'évolution de l'offre d'activités culturelles et de loisirs en direction des seniors (notamment dans les maisons de quartier) et la création d'un "Chéquier Activités Seniors", gratuit pour les personnes aux revenus les plus modestes.
- L'édition d'un "Guide pratique pour les seniors aubagnais" qui regroupera l'ensemble des informations utiles (sur les questions sanitaires et sociales mais aussi en matière d'activités, en précisant les lieux où s'adresser, les personnes à contacter...).
- Le développement des temps de rencontre et d'échanges entre jeunes et seniors d'Aubagne, en valorisant les ressources des aînés (mémoire de la ville, transmission de savoirs, bénévolat associatif...).
- La diversification des prestations du service aide à domicile du CCAS, réinstallé dans des locaux plus accueillants : portage de repas (dans le cadre de la nouvelle cuisine centrale), création d'une équipe pour les petits travaux à domicile et l'aide au jardinage.
- Le renforcement du dispositif de portage de livres à domicile.
- Le développement de la concertation avec les seniors, du partenariat avec les associations (en particulier Entraide Solidarité 13), de la présence dans les actions de quartier, comme dans la participation citoyenne à la vie de la cité.
- La mise en place de conseils et diagnostic, pour adapter le logement aux problèmes spécifiques du vieillissement dans le parc immobilier ancien.
- La mise en place d'un pôle gérontologique associé au pôle Alzheimer.

LE LOGEMENT

Ce que nous proposons

- Une opposition résolue aux projets gouvernementaux de mise en vente du parc HLM et au conventionnement global pouvant être mis en œuvre par les bailleurs sociaux.
- La création de logements étudiants et le lancement d'un appel à tous les propriétaires pour favoriser la colocation.
- Une nouvelle étape dans la revitalisation du centre ancien et le développement des projets de requalification de l'habitat ancien, sur tout le territoire communal.
- La réhabilitation de grands ensembles immobiliers.
- La réalisation d'au moins 30% de logements sociaux, en locatif et en accession à la propriété, dans les futurs programmes immobiliers de plus de 20 logements et dans les opérations publiques d'aménagement.
- L'obligation de favoriser l'accession des jeunes à un premier logement dans ces nouveaux programmes.
- L'obligation d'adaptabilité des nouveaux appartements à tous les handicaps.
- Une maîtrise des loyers et des charges locatives dans toutes les constructions à caractère social, grâce à une implication financière de la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.
- Des dispositions pour faciliter l'accession sociale à la propriété et pour moins subir la loi du marché.
- L'évolution de l'Espace Habitat (mutualisation des savoir-faire des acteurs du logement et de l'accompagnement social pour aider les populations les plus défavorisées à la recherche d'un logement) vers une agence immobilière à caractère social.
- Le recours encouragé aux énergies renouvelables dans les nouvelles constructions et les futures réhabilitations du parc locatif social. Rendre public, annuellement, les décisions des commissions d'attribution (nombre de logements attribué par contingent, % d'Aubagnais concernés...).

LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ

Ce que nous proposons

- Le développement du Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance et la pérennisation du Contrat Intercommunal de Sécurité.
- Un Atelier de Veille Civique dans chaque quartier de la ville.
- L'exigence d'un renforcement des effectifs de la Police Municipale et Nationale.
- Le renforcement de l'équipe d'éducateurs spécialisés afin de prendre en compte les besoins croissants d'accompagnement et de soutien des jeunes et des familles.
- L'inscription de la lutte contre les discriminations parmi les axes prioritaires de travail (discriminations à l'embauche et au logement essentiellement).
- La consolidation de l'Observatoire des Ruptures Scolaires et la pérennisation d'un réseau de référents prévention (un enseignant par école primaire ou maternelle) en lien avec les inspecteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance, la Police Nationale et les travailleurs sociaux (éducateurs et assistantes sociales).
- Une action spécifique sur la prévention des violences dans le milieu sportif.
- La valorisation de la Maison de la Justice et du Droit.

LA VIE ASSOCIATIVE

Ce que nous proposons

- Le confortement du CLVA dans sa fonction de force de proposition autonome et dans son rôle d'interface entre la Ville et le tissu associatif aubagnais. Notamment en ce qui concerne le mode d'attribution aux associations des subventions municipales et des aides diverses (matériel, locaux, personnel...).
- La création d'un observatoire de la vie associative.
- La participation d'Aubagne au réseau national des maisons des associations.
- La création d'un statut local du bénévole.
- La mise en place d'un programme de formation (conseils individualisés, conférences ...) en direction des responsables associatifs.
- Le développement du centre de ressources de la Maison de la vie associative.
- L'évolution de la Fête des associations, devenue un événement construit avec les associations bien loin du "salon" originel.
- L'évolution du Guide des associations, désormais en ligne, et la création d'une banque de données sur le mouvement associatif local.
- Le développement de la communication inter-associative et en direction du grand public (portail associatif sur Aubagne.com, blog des solidarités, lettre de la Vie Associative...).
- L'expérimentation de partenariats nouveaux entre la Ville et les associations dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) pour développer le lien social dans les quartiers.
- La création de pépinières associatives (Charrel, Tourtelle) pour développer des projets de quartier.
- La mise à disposition de locaux communs résidentiels permettant de développer du lien social.
- L'incitation à la coopération pour favoriser la mutualisation des moyens et le soutien à la coopération d'associations de différentes communes autour de projets communs.

LA VIE CULTURELLE

Ce que nous proposons

- Le développement de la lecture. Mise à l'étude à partir des bibliobus du partage de livres pour les plus jeunes. Création d'un emplacement sur le marché d'un lieu d'échange de livres.
- Le développement du spectacle vivant. En salle, avec une attention particulière sur la création locale et régionale. Dans la rue, par une programmation des Arts de la rue gratuite pour le public.
- Le développement du cinéma.
- Le réaménagement des Pénitents noirs en salle d'exposition.
- Le réaménagement de la Médiathèque. La relocalisation du conservatoire, après concertation avec les usagers.
- La rénovation de la MJC en vue d'accompagner plus fortement la création musicale locale et de développer l'éducation populaire.
- Le soutien à la création artistique, professionnelle et amateur : création de locaux de répétition pour les groupes de musiciens aubagnais, création d'un laboratoire d'expériences artistiques, revalorisation de la bourse d'aide à la création artistique et mise en place d'une commission d'accompagnement aux projets associatifs en concertation avec le CLVA.
- La valorisation des retombées économiques induites sur la ville par les manifestations culturelles que nous voulons ici porteuses de sens et de création.
- Le confortement de la place prise, localement et régionalement, par "La Distillerie".
- La prise en compte des cultures urbaines notamment pour et avec la jeunesse.
- La création d'un laboratoire d'expériences artistiques sur une friche industrielle.
- Le développement des échanges culturels internationaux et la participation d'Aubagne à la candidature "Marseille capitale européenne de la culture 2013".
- Conforter le succès de l'Université du Temps Libre, en diversifiant les lieux et en favorisant l'accès à tous par des tarifs indexés sur les revenus.
- Favoriser l'accès aux équipements culturels et à la formation artistique des personnes handicapées.

L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME

Ce que nous proposons

- Le développement et la diffusion dans la ville d'une culture de l'égalité entre les filles et les garçons et sa prise en compte dans l'évaluation des politiques à l'oeuvre sur le territoire.
- La pérennisation du groupe Femmes en marche et son ouverture à des représentants d'institutions, d'associations, d'élus, de citoyens de personnes qualifiées.
- L'inscription de la lutte contre les violences faites aux femmes dans les politiques contractuelles (CLS, Contrats de ville, etc...)
- Le soutien à la prise de responsabilité des femmes dans les espaces associatifs, institutionnels...

L'ACTION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

Ce que nous proposons

- Un développement du dispositif de prévention des expulsions domiciliaires en partenariat avec les bailleurs et le service logement, qui a déjà permis des plans d'aide individuels pour plus de 100 ménages aubagnais, menacés d'expulsion.
- L'ouverture d'une "Épicerie sociale" en lien avec le secteur associatif caritatif.
- La création d'une "équipe insertion" au sein du CCAS, constituée de travailleurs sociaux chargés de l'accompagnement des bénéficiaires du RMI (en matière de recherche d'emploi et de prise en compte des problématiques sociales).
- Le renforcement du dispositif d'hébergement pour les plus démunis avec la création d'une "Maison Relais".
- La constitution d'une équipe mobile (comprenant un éducateur de rue) pour intervenir auprès des personnes Sans Domicile Fixe.
- L'adaptation des prestations de secours alimentaire.
- L'amélioration de l'aide à l'insertion professionnelle : renforcement des dispositifs d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme, du recours à l'apprentissage, diversification des activités des chantiers d'insertion, soutien à la création de Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), adaptation de l'offre de transport pour améliorer la mobilité des personnes en insertion.
- Une aide administrative et juridique aux personnes touchées par les discriminations à l'emploi.
- La poursuite des travaux dans les bâtiments publics pour en améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

LA SANTÉ

Ce que nous proposons

- Le maintien des personnes âgées dans leur domicile, préservation de leur autonomie (aides à domicile, soins infirmiers, ateliers d'équilibre...), prise en compte de la dépendance.
- Le dépistage annuel des élèves de maternelle pour les troubles auditifs, visuels, bucco-dentaires et initiatives favorisant une meilleure hygiène alimentaire.
- Le soutien à l'"Espace santé jeunes" qui répond au mal être des adolescents.
- Le soutien au fonctionnement du "centre provençal de médecine du sport".
- La prévention des addictions dans le cadre du "centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie".
- La création d'un atelier santé ville, pour mieux identifier les besoins des publics, leur répondre et mieux coordonner les initiatives des différents partenaires publics et associatifs.
- L'amélioration de la prise en charge des personnes en difficulté, en souffrance psychologique, par la mise en oeuvre d'une équipe mobile de psychiatrie avec les services sociaux, les associations caritatives, Médecins du Monde.
- Le renforcement du dispositif d'éducation alimentaire pour initier les jeunes enfants, étendre les interventions du "collectif nutrition santé" aux collégiens et lycéens.
- Obtenir le label Programme national Santé Nutrition.
- Le développement chez les scolaires d'action de prévention et de dépistage pour mieux identifier les troubles de l'apprentissage, orienter et accompagner les enfants et leur famille vers des prises en charge adaptées.
- La création à l'Hôpital d'Aubagne d'un pôle "mère/enfant". Poursuivre l'action afin d'obtenir un IRM à l'Hôpital d'Aubagne.
- Devenir "Ville OMS".

LES ESPACES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Ce que nous proposons

- Des pratiques participatives dans de nombreux collectifs de travail, l'animation du nouvel espace public – le lieu de l'Assemblée de la Démocratie participative dans la salle des Marronniers - qui rend lisible le travail concerté, les projets de la ville et les sites à enjeux qui invitent à "rêver ensemble la ville"...
- Des ateliers thématiques qui ouvrent sur des projets différents : un agenda 21 de la culture, des mises en réseau, des projets d'actions, des recherches...
- L'installation de lieux de démocratie participative dans tous les quartiers de la ville.
- Le développement de la participation citoyenne des enfants et des jeunes.
- Conforter la mise en réseau avec les autres villes engagées dans la démarche pour développer la qualité des pratiques participatives et l'image d'Aubagne ville résolument engagée dans le processus de démocratie participative.
- L'élaboration concertée de temps forts citoyens et festifs avec les élus, les habitants, les services, les syndicats, les associations...
- La création de lieux de citoyenneté dans les zones économiques.

LA CULTURE DE PAIX ET LE DIALOGUE INTERCULTUEL

Ce que nous proposons

- Porter haut les valeurs de la laïcité républicaine, facteur de tolérance et de paix.
- Mettre en oeuvre les propositions du groupe de travail sur la Culture de Paix et le Travail de Mémoire, dans le cadre de l'Assemblée de la démocratie participative.
- Le développement du travail des éducateurs et enseignants pour la Culture de Paix dans les écoles, les centres aérés, les Maisons de Quartiers, l'interclasse.
- La participation active à des réseaux de villes pour promouvoir la Culture de Paix (AFCDP*, co-fondatrice en 1997) et pour l'abolition de l'arme nucléaire (Mayors for Peace depuis 1985)
- La participation d'Aubagne à un concours mondial de projets d'enfants autour de la culture de paix (Memorial pour la Paix d'Hiroshima, depuis 1985).
- La poursuite du Travail de Mémoire à travers le soutien financier à des projets pédagogiques (le LP Gustave-Eiffel a reçu, pour cela, la Médaille des Justes parmi les Nations décernée à un Aubagnais) ou par des initiatives propres, un travail qui s'appuie sur les services municipaux, notamment la Médiathèque.
- L'organisation de moments de fête et de rassemblement autour de l'idée de Paix, à l'image de la Fête de la Paix qui associe à son organisation près de 40 associations aubagnaises ou départementales.
- Le développement des partenariats internationaux, à l'image du partenariat avec Handicap International, pour l'organisation de la Pyramide de chaussures.
- Organiser un événement public autour du 40e anniversaire de la mort du pasteur Martin Luther King en avril 2008 rappelant son engagement en faveur des droits des minorités.
- Donner au 90e anniversaire de l'armistice de 1918 une dimension toute particulière, par un travail spécifique en direction des lycéens et des collégiens aubagnais.

* Association Française des Communes Départements et Régions pour la Paix.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION

Ce que nous proposons

- Le déploiement de l'administration électronique et la mise en place de "mairie-guichet unique" via le site Internet.
- L'implantation de bornes multi-services dans les lieux accueillant du public.
- Le développement, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, du site pilote "facteurs de commercialités."
- La création d'Espaces Publics Numériques (EPN) dans les maisons de quartier et l'expérimentation d'EPN mobiles.
- Le développement du Plan d'équipement informatique des écoles et l'augmentation du nombre de liaison Internet.
- L'achèvement du déploiement de la fibre optique reliant la plus grande partie des bâtiments communaux.
- L'accompagnement aux usages de l'internet.
- L'expérimentation, dans le cadre de la réhabilitation d'un logement locatif, d'un projet d'accès à internet courant porteur en ligne (courant électrique).
- La promotion des logiciels libres, sources d'indépendance technologique.
- La mise en service de points d'accès à Internet, accessibles aux personnes à mobilité réduite ou mal voyantes.
- Un programme Très Haut Débit dans les sites d'activités économiques.